



vente à des gens âgés et handicapés

Par **PATCHI45**, le **04/03/2013** à **20:09**

Bonjour

mes beaux parents viennent de se faire escroquer DANS LE LANGAGE , signature sans lire les commandes etc....

par une entreprise du 45 JCL45

ils en ont pour 37000 e .

avec deux credits! en plus , alors qu'ils ne peuvent pas en avoir! en principe

nous sommes à 5 kms de chez eux et mon mari y va régulièrement .

mais hélas! pas tout le temps .

que pouvons nous faire ????? merci de votre aide.

salutations

Par **DefendezVous**, le **08/03/2013** à **02:26**

Vos informations sont quelques peu sommaires!!!

Les deux crédits ont-ils été souscrits pour payer la prestation fournie par JCL45?

Compte tenu du montant, je vous conseille vivement de prendre un avocat qui pourra procéder à l'analyse du schéma contractuel mis en place par JCL45.

En cas de litige avec JCL45, l'avocat sera de toute façon obligatoire car le montant en jeu dépasse 10 000 euros, ce qui a pour effet de porter le litige devant le Tribunal de grande instance où seul un avocat peut vous représenter. (vous ne pouvez pas le faire vous même)